

PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Association forestière des deux rives (AF2R)

Mardi 15 janvier 2019 à 17h30
Centre culture et environnement Frédéric Back
870 avenue de Salaberry, salle 308, 3^e étage, Québec

Administrateurs présents

- Pierre Fontaine, membre individuel
- Mathilde Routhier, MFFP
- Caroline Houde, SPFRQ
- Simon Thibault, membre individuel
- Jean Lamontagne, membre individuel
- David Viens, CRE - Capitale nationale

Autres personnes présentes

- Anne Cliche, AF2R
- Julie Molard, AF2R
- Marie-Ève Marin, AF2R

Administrateurs absents

- Véronique Audet, FFGG-UL
- Jean-François Maltais, AFPQ 03
- Mathieu Bilodeau, École Duchesnay
- Martin Vaillancourt, CRECA
- Jean-Philippe Guay, Cégep de Ste-Foy

1- OUVERTURE DE LA RÉUNION ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Thibault préside et ouvre la réunion à 17h40. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mathilde Routhier et appuyée par Jean Lamontagne.

2- LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PV DE LA RÉUNION DU CA DU 30 OCTOBRE 2018

M. Thibault invite les administrateurs à lire le procès-verbal. L'adoption de ce dernier est proposée par Caroline Houde et appuyée par Pierre Fontaine.

Les suivis du procès-verbal qui ne sont pas déjà à l'ordre du jour sont effectués.

- Le suivi que M. Guay devait faire avec le Cégep de Sainte-Foy, à propos de la plantation dans le cadre du 60^e anniversaire de l'AF2R au printemps 2019, est toujours en attente.
- Il est nécessaire de confirmer l'information voulue concernant le projet de conservation volontaire dans Lotbinière avant de la transmettre à M. Vaillancourt.

3- ADMINISTRATION

Changement au CA et élection des officiers

Présentation de David Viens en remplacement de Frédéric Lewis, représentant du CRE - Capitale nationale.

Les officiers suivants demeurent en poste et sont élus à l'unanimité :

- Simon Thibault, président
- Jean Lamontagne, vice-président
- Caroline Houde, secrétaire
- Jean-François Maltais, trésorier

Jean-Philippe Guay étant absent, il faudra confirmer avec lui s'il veut demeurer vice-président. Dans l'affirmative, cela serait approuvé à l'unanimité. Sinon, Mathilde Routhier serait intéressée, mais doit le vérifier auprès de son employeur au préalable.

Adoption du calendrier 2019 – Réunions du CA et AGA

Rencontres régulières

- Mardi 15 janvier de 17h30 à 21h (Salle 308)
- Mardi 16 avril de 17h30 à 21h (Salle 322), modifié pour le mardi 9 avril.
- Mardi 18 juin de 17h30 à 21h (Salle 324)
- Mardi 10 septembre de 17h30 à 21h (Salle 324)
- Mardi 12 novembre de 17h30 à 21h (Salle 322), modifié pour le mardi 19 novembre.

Assemblée générale annuelle

- Mardi 26 novembre 2019 de 18h à 20h (Salles 322 et 324)

L'adoption du calendrier modifié des réunions du CA et de l'AGA est proposée par Mathilde Routhier et appuyée par David Viens. Le calendrier modifié sera envoyé par courriel aux administrateurs.

États financiers au 31 décembre 2018

Julie Molard présente les états financiers. Les vérifications suivantes sont à faire :

- Valider les dépenses d'assurances (voir les écritures de régularisation).
- Les amortissements d'équipement de bureau devraient être à 33%.

L'adoption des états financiers est proposée par Simon Thibault et appuyée par Caroline Houde.

Confirmation du paiement des déductions à la source

Julie Molard confirme que les paiements des déductions à la source ont été effectués aux instances concernées, aux dates et aux montants prévus, comme prescrit par les lois applicables.

Ressources humaines

Julie Molard présente les tâches réalisées en formation, gestion, recrutement et reddition de comptes.

Dépôt et adoption de résolutions

Dépôt d'une résolution adoptée par courriel

Résolution AF2R/I-CA/2018-11-16-01

Sur proposition dûment constituée, appuyée et adoptée, il est résolu que :

- A - L'Association forestière des deux rives accepte la responsabilité du projet « Éducation relative à l'environnement et conservation » présenté dans le cadre de cette mesure.
- B – Madame Julie Molard soit autorisée au nom de l'Association forestière des deux rives à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.
- C - L'Association forestière des deux rives s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Quorum des membres : Jean-Philippe Guay, Simon Thibault, Jean-François Maltais, Martin Vaillancourt, Caroline Houde, Pierre Fontaine, Frédéric Lewis, Mathieu Bilodeau, Jean Lamontagne, Mathilde Routhier et Véronique Audet.

Proposition de résolutions à adopter

Résolution AF2R/CA/2019-01-15-01

Sur proposition dûment constituée par Mathilde Routhier et appuyée par David Viens, il est résolu d'adopter le calendrier du CA et de l'AGA 2019.

Résolution AF2R/CA/2019-01-15-02

Sur proposition dûment constituée par Caroline Houde et appuyée par Pierre Fontaine, il est résolu d'adopter le calendrier et le plan d'action stratégique.

Résolution AF2R/CA/2019-01-15-03

Sur proposition dûment constituée par Simon Thibault et appuyée par Caroline Houde, il est résolu que Madame Anne Cliche, adjointe administrative, soit ajoutée en tant que signataire autorisée du Folio 0120459 de l'AF2R à la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm.

Territoire (Beauce Sud et Beauce Nord) versus activités

Beauce Nord et Beauce Sud étant le territoire de l'Association forestière du sud du Québec, il est entendu qu'en tout temps, l'AF2R ne privilégiera pas ce territoire pour ses activités. Il n'y aura plus d'offres éducatives au primaire, par contre, celles du secondaire seront conservées, car les objectifs sont difficiles à atteindre. Des efforts devront être mis pour tisser des liens dans le territoire de Bellechasse. Pierre Fontaine fera un suivi avec un contact à la Commission scolaire de Bellechasse afin de promouvoir nos programmes éducatifs, une rencontre serait à planifier.

La distribution d'arbres (MAF) ne sera plus faite par l'AF2R sur ce territoire, à moins d'un financement spécifique de la direction régionale du MFFP.

Section réservée du site pour l'accès aux documents

Il est convenu de conserver la section réservée du site Internet pour consultation par les administrateurs. Dorénavant, il faudra fournir le lien menant à la section réservée au lieu de joindre les documents lors d'envoi des avis de convocation et rappeler les noms d'utilisateurs et les mots de passe pour se connecter à la section réservée.

Présence à l'AGA et recrutement de membres

Mathilde Routhier souligne le faible nombre de présences à l'AGA. Elle suggère de faire connaître l'AF2R auprès des étudiants en foresterie, environnement, écologie afin de recruter de nouveaux membres désirant s'impliquer. Il est entendu d'établir des contacts avec l'Association des étudiants en foresterie et environnement de l'Université Laval (AEFEUL) avec l'aide de Mathilde afin de planifier un dîner-conférence pour présenter l'AF2R, par exemple pendant la Semaine des sciences forestières.

Il est suggéré de faire la même démarche auprès de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy (AÉCSF) avec l'aide de Jean-Philippe Guay. Simon Thibault propose aussi d'établir des contacts avec les organismes communautaires.

4- PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU CALENDRIER

Simon Thibault présente les 5 grands axes du plan stratégique. Il est entendu de faire parvenir aux administrateurs et à l'équipe le calendrier du plan stratégique avec une colonne implication et commentaires afin que chacun puisse indiquer dans quelles actions ils désirent s'impliquer. Il faudra par la suite prévoir une rencontre stratégique du CA afin d'établir les comités Ressources humaines et Communication ainsi que de planifier un calendrier des rencontres nécessaires.

Une demande d'offre de services pour revoir la rémunération globale sera faite à Claire Dawes, coach professionnelle. Une demande de références sera faite auprès d'Emploi-Québec pour des experts sur les études de marché. Une autre option envisagée de contacter l'organisme Bénévoles d'Expertise afin de recruter des bénévoles experts.

5- ÉDUCATION FORESTIÈRE

Confirmation – Événement jeunesse du Carrefour forêt 2019

Une demande de projet (20 000 \$) a été déposée au MFFP le 19 décembre dernier pour l'organisation d'un événement jeunesse dans le cadre du Carrefour Forêt 2019. La demande a été acceptée et sera financée dans le cadre de l'enveloppe suprarégionale 2018-2019 de l'Aide à la culture forestière au Québec. Pierre Fontaine mentionne que la publicité pour le Carrefour Forêt 2019 ne mentionne pas cette activité et qu'il serait souhaitable que le volet jeunesse y soit présenté ainsi que l'implication de l'AF2R.

Offres de services à la CMQ – Agrile du frêne

Julie Molard présente les offres de service (Trousse éducative et Événement) soumises à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), actuellement en attente de réponse. Jean Lamontagne souligne qu'il est important de se positionner dans le dossier de l'agrile, car ce sera significatif pour la renommée de l'AF2R dans les prochaines années. Il prévoit aussi que le sujet prendra de l'ampleur à l'automne, à la suite des dommages aux frênes visibles par la population. David Viens mentionne que les budgets ne sont pas encore planifiés à la CMQ et qu'il faut s'attendre à une réponse plus tardive, avec un début des mandats à l'automne.

Cahier spécial

Julie Molard présente la proposition de Marie-Pier Croteau pour une thématique à caractère historique d'hommage à nos partenaires et collaborateurs. Les volets aménagement, transformation, conservation et autres seraient abordés à travers la présentation des partenaires et collaborateurs. La publication d'un article serait proposée en même temps que l'achat d'une publicité. Simon précise qu'il faut éviter que les articles ne deviennent une publicité en soit.

6- MISE EN VALEUR ET CONSERVATION

Négociations avec la municipalité de Stoneham – Parc du mont Wright

Simon Thibault résume le contexte, les rencontres avec les intervenants de la municipalité, les enjeux discutés et les propositions qui ont été faites.

Le conseil municipal souhaite renouveler l'entente, mais probablement pas à la hauteur du montant de 20 000\$ demandé. L'offre de service de l'AF2R sera donc ajustée en regard du montant accordé. La municipalité a récemment adopté un Programme de reconnaissance et de soutien aux organismes, auquel des demandes pourraient être présentées par l'AF2R pour des événements ponctuels.

Demandes d'aide financière à la FFQ – Suivi des ententes de conservation volontaire à l'île d'Orléans et à Lotbinière

Julie Molard présente les demandes de subvention en cours de rédaction qui permettraient d'effectuer le suivi des ententes de conservation volontaire des milieux naturels d'intérêt dans la MRC de l'île d'Orléans (signées en 2016 et 2017) et des milieux humides forestiers dans la MRC de Lotbinière (signées en 2015).

7- VERDISSEMENT

Poursuite du partenariat avec l'APQ et FASL – Baie de Beauport

Julie Molard résume la rencontre avec l'Administration portuaire de Québec (APQ) et le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) qui a eu lieu le 4 décembre afin d'effectuer un bilan des activités de verdissement réalisées à l'automne et une prévision des étapes à venir. Elle résume aussi la fiche technique qui a été élaborée, incluant une estimation budgétaire de 29 000 \$, et déposée au FASL pour la phase II en 2019-2020.

Développement potentiel d'un partenariat avec la Ville de Québec

Simon Thibault présente le contexte, les enjeux et la possibilité d'un partenariat avec la Ville de Québec pour coordonner les initiatives de verdissement des groupes de citoyens et organismes communautaires. Il faut planifier une rencontre avec Marie-Josée Coupal pour bien définir les attentes et établir l'échéance de dépôt de l'offre de service. Une discussion serait aussi à planifier entre Marie-Pier Croteau et Marie-Josée Coupal à propos de la possibilité d'un mandat *ad hoc* pour faire le bilan de la Vision de l'arbre de la Ville de Québec.

Mois de l'arbre et des forêts

Mathilde Routhier aura une rencontre avec sa directrice générale et fera un suivi à propos du financement provenant de la direction régionale du MFFP. Il est jugé que le montant de 3 000\$, accordé l'année dernière, était insuffisant. Les distributions d'arbres à la Grande fête de la nature et à la Fête de la famille à Lévis ne sont pas prévues cette année. La distribution en Beauce serait aussi exclue, à moins d'entente spécifique.

8- SERVICES AUX MEMBRES, VISIBILITÉ ET PÉRENNITÉ

Regroupement des associations forestières régionales du Québec

Julie Molard a démissionné de son poste de répondante officielle du RAFRQ lors de la rencontre du 7 décembre dernier. C'est Amélie Normand de l'Association forestière du Sud du Québec (AFSQ) qui lui succède. Une rencontre est prévue le 22 février prochain avec Pierre Dufour, ministre du MFFP, afin de lui présenter les différents membres et de discuter du renouvellement de l'Aide à la culture forestière qui termine le 31 mars 2019.

9- VARIA

Subvention au Centre culture et environnement Frédéric Back

Le prêt de 700 000\$ de la Ville de Québec au Centre culture et environnement Frédéric Back a été converti en subvention.

Plantation Nemaska lithium

Simon Thibault planifie un projet de plantation avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice. L'AF2R serait probablement associée au projet pour bénéficier de son expertise.

10- LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion est proposée par Caroline Houde et appuyée par Jean Lamontagne à 21h15.